

**Discours du
Directeur général de la FAO**

**Événement spécial sur la parité hommes-femmes et l'accès aux facteurs de production
FAO, Rome, 21 novembre 2005**

Madame la Présidente,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur de vous accueillir aujourd'hui à la FAO à l'occasion de cet événement spécial sur la parité hommes-femmes et l'accès aux facteurs de production.

Deux ans après l'adoption de la Déclaration du Millénaire pour le développement, à l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*, en 2002, les dirigeants politiques du monde entier ont rappelé l'importance vitale du rôle des femmes dans l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire, et surtout la nécessité d'intégrer cet état de fait dans tous les aspects de la sécurité alimentaire. Ils ont reconnu qu'il fallait adopter des mesures visant à garantir que le travail des femmes rurales soit reconnu et apprécié. Ainsi, leur sécurité économique pourrait être renforcée, de même que leur maîtrise et accès aux ressources et aux services.

Pourtant, un paradoxe reste d'actualité: une grande partie des denrées alimentaires mondiales est produite par les femmes, mais celles-ci sont privées d'accès aux instruments indispensables à leur travail comme les facteurs de production, le crédit, l'information, la formation et le pouvoir décisionnel.

Au mois de mars 2005, 180 Etats Membres de l'ONU ont ratifié la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. Sans la mise en œuvre de cet instrument international, il ne sera pas possible d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment la réduction de moitié d'ici 2015 de la pauvreté et de la faim.

Dans toutes les régions du monde, les femmes ont un rôle de premier plan dans la production vivrière. En Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes, au moins 80 pour cent des denrées alimentaires de base sont produites par les femmes. En Asie du Sud et du Sud-Est, les femmes sont responsables de près de 60 pour cent de l'agriculture et de la production vivrière. Dans de nombreuses régions, leur contribution a augmenté du fait de l'émigration des hommes vers les villes. Ainsi en Chine, dans certaines régions, la migration des hommes a conduit à une hausse de 70 à 80 pour cent de la main-d'œuvre agricole féminine.

Il faut davantage promouvoir l'emploi des femmes, qu'il soit officiel ou informel, en tant qu'instrument dans la lutte contre la pauvreté et pour le renforcement de leur sécurité économique. Les femmes doivent avoir accès aux informations et bénéficier de la vulgarisation, afin de pouvoir prendre des décisions avisées.

L'accès des femmes à la terre doit être placé au cœur des politiques nationales et internationales de développement. Les femmes représenteraient environ 20 pour cent des propriétaires de terres agricoles en Afrique subsaharienne, alors que ce chiffre serait de 6 pour cent en Asie-Pacifique et de 23 pour cent sur le continent américain.

Dans de nombreuses sociétés, l'eau est au cœur des tâches traditionnelles incombant aux femmes. Sans une amélioration de l'accès des femmes à l'eau potable, comme à tous les facteurs de production, il sera difficile de lutter contre la pauvreté et d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

La mondialisation représente un défi, mais aussi une opportunité, pour les femmes rurales. Elle peut notamment produire une accumulation de richesses pour une minorité et une aggravation de la pauvreté pour une majorité de la population. Mais elle pourrait aussi exacerber les inégalités entre hommes et femmes. Il faudrait donc lever les obstacles auxquels sont confrontées les femmes en zone rurale pour leur permettre de s'adapter aux nouvelles conditions du marché international.

La persistance de maladies comme le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme représente une autre menace importante. Les veuves et les orphelins de victimes du SIDA perdent souvent l'accès à la terre et aux autres facteurs de production. L'impact de ces maladies sur les femmes doit être atténué.

Il est aussi essentiel de disposer des informations ventilées par sexe et par âge, ainsi que des bases de données des inégalités fondées sur le genre. Une fois définis les besoins des hommes et des femmes et un cadre juridique approprié mis en place, il sera possible de développer des stratégies pour garantir les droits et l'accès de l'ensemble des partenaires aux facteurs de production, au crédit, à la propriété foncière, à l'information et à l'assistance technique.

Enfin, il faudrait mobiliser des financements supplémentaires, comme le microcrédit, en faveur des femmes et ainsi accélérer leur développement socio-économique.

Le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenu à Maputo en juillet 2003, a marqué une étape importante dans l'action en faveur des femmes rurales. Il a en effet décidé de renforcer les investissements dans le secteur de l'agriculture pour lutter contre la pauvreté et la faim, et d'affecter au moins 10 pour cent des ressources budgétaires nationales au développement de l'agriculture dans un délai de 5 ans.

Les engagements pris au niveau international afin d'accroître les ressources pour le développement (jusqu'à 0,7 pour cent du PNB) dans le cadre du Consensus de Monterrey, renforcés par les décisions du G8 à Gleneagles, sont encourageants. Il est maintenant nécessaire de concrétiser ces engagements politiques.

La FAO est prête à apporter son assistance aux Etats Membres pour définir et appliquer les mesures requises afin d'assurer l'accès des femmes aux facteurs de production. Les programmes de lutte contre la faim et la pauvreté, mais aussi de développement économique et social, ne réussiront que lorsque les femmes auront un accès égal aux facteurs de production, lorsqu'elles pourront mettre en valeur et adapter leurs connaissances et leurs expériences, et lorsqu'elles pourront bénéficier de l'information et des techniques améliorées, des ressources et du crédit, et d'un accès reconnu par la loi aux terres et à la propriété foncière.

Je suis sûr que votre réunion va travailler dans ce sens et je vous remercie de votre aimable attention.